

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre et le dix février à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

**Présents** : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

**Absent excusé** :

**Procuration** :

**Convocation en date du 26/01/2024**

**Nombre de membres en exercice : 6**

**Présents : 6**

**OBJET : DEMANDE D'ACHAT DE CONCESSION AU CIMETIERE DU PLAN**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de Mme BOGHOSSIAN visant à acheter une concession sur le cimetière du plan.

Il rappelle aux conseillers, qu'au précédent conseil municipal, il a été décidé unanimement de modifier le règlement intérieur du cimetière du Plan afin d'autoriser le Conseil Municipal de déroger, s'il le souhaite, et sur demande dûment argumentée, aux règles générales régissant le droit d'accès à l'achat d'une concession dans ce cimetière municipal.

Compte tenu des arguments développés par Mme BOGHOSSIAN, Monsieur le Maire propose d'accorder, à titre dérogatoire, à Mme BOGHOSSIAN, le droit d'accéder à la propriété d'une concession sur ce cimetière.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur cette demande.

**Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Valide la demande de Mme BOGHOSSIAN Gisèle à acheter une concession dans le cimetière municipal du Plan**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 06 février 2024.

Le Maire,

**Jean-Philippe MARTINOD**

